

## À la une

« Au travers des JO, c'est aussi notre manière de juger et de défendre qui va être appréciée »

entretien avec Vanessa BOUSARDO

Dans le cadre des Jeux olympiques et paralympiques de Paris qui se tiendront à partir du 24 juillet 2024, le barreau de Paris a initié plusieurs événements et actions à destination des avocats et du grand public. Le point avec la vice-bâtonnière Vanessa Bousardo.



© kovop58\_AdobeStock

## Actualité

Pour un bout de ruban...  
la question du port  
des décorations sur la robe  
d'avocat

libres propos par Matthias MARTIN

## Technique

Congés payés et arrêt maladie :  
la nouvelle donne

note par Steven RIOCHE  
sous L. n° 2024-364, 22 avr. 2024, art. 37

## Doctrine

Focus sur les premières  
décisions relatives au nouveau  
statut d'entrepreneur  
individuel

étude par Jean-Noël STOFFEL  
et Lucie WATRIN

## Gazette Spécialisée

### DROIT BANCAIRE

SOUS LA RESPONSABILITÉ SCIENTIFIQUE DE

• Guillaume VALDELIÈVRE

*Avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation*

• Antonin PITRAS

*Maître de conférences à l'université du Maine, avocat au barreau de Paris*

AVEC LA PARTICIPATION DE

Julie CLAVEL-THORAVAL, Laurent DENIS, Antoine GOUËZEL, Jérôme LASSERRE CAPDEVILLE, Marc MIGNOT, Sophie MOREIL,  
Juliette MOREL-MAROGER et Olivier SALATI



 FORMATION

## Maîtriser la nouvelle procédure d'appel après la réforme

Décrypter le décret n° 2023-1391 du 29 décembre 2023 et les dernières évolutions jurisprudentielles pour être prêt au 1<sup>er</sup> septembre 2024

VEN. 21 JUIN 2024 / 9H-13H / PARIS 7<sup>e</sup>

Formation Lextenso organisée avec  
la rédaction de la **Gazette du Palais**

 INTERVENANTS

- **Natalie Fricero**, professeure des universités, université Côte d'Azur, membre du Conseil national de la médiation, doyenne du pôle Justice civile à l'École nationale de la magistrature
- **Arnaud Guyonnet**, avocat à la cour, membre de l'Association des avocats spécialistes en procédure d'appel (ASPRA FRANCE)
- **Valérie Georget**, conseillère à la cour d'appel de Paris, référente de la cour pour la procédure civile



 OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation, le bénéficiaire sera en mesure de :

- Maîtriser la nouvelle réforme de la procédure d'appel
- Anticiper l'impact de cette réforme sur ses dossiers
- Éviter les sanctions procédurales
- Capturer l'attention des juges en respectant les nouvelles exigences formelles
- Connaître l'actualité jurisprudentielle indispensable en matière de procédure d'appel

### PROGRAMME

8H45 : Accueil des participants  
9H00 : Début de la formation

**La réforme du décret n° 2023-1391 du 29 décembre 2023 : regards croisés d'une universitaire, d'une magistrate et d'un avocat sur les modifications procédurales et l'application de la jurisprudence**

- La déclaration d'appel : quelles mentions, quelles sanctions, comment régulariser ?
- Des « écritures » aux « conclusions » : quelles exigences formelles sont posées par le nouvel article 954 du Code de procédure civile ?
- Procédure à bref délai : quelles modifications ?
- Procédure avec mise en état : quels pouvoirs pour le conseiller de la mise en état ?
- Droit transitoire : quelle stratégie mettre en place ?

Questions de la salle

13H00 : Fin de la formation

 PUBLICS CONCERNÉS

**Avocats**

- Matière : procédure civile
- Prérequis : avoir de bonnes connaissances en procédure civile
- Niveau d'enseignement : 3 (avancé)



**Programme et inscription :**

<https://lEXT.so/9mq00t>

Date limite d'inscription :

le jeudi 20 juin à 12H

**Tarif :** 595 € HT (714 € TTC)

**Tarif 1<sup>er</sup> inscrits -20% :**

**476 € HT (571,2 € TTC)**

Offre valable jusqu'au 31 mai 2024 inclus

**Relation clients :**

relationclients@lEXTenso.fr

Tél. : 01 40 93 40 40



## Gazette du Palais

### Édité par Lextenso

1, Parvis de La Défense  
92044 Paris – La Défense (CEDEX)

### Directrice générale, Directrice de la publication :

Emmanuelle Filiberti

### Présidente du Conseil scientifique :

Marie Burguburu Charvet

### Rédactrice en chef : Laurence Garnerie

Coordinatrice de la Gazette spécialisée : Marie Rajchenbach

Rédacteurs : Catherine Berlaud, Nathalie Finck  
et Samuel Seroc

Responsable scientifique : Pauline Le Monnier de Gouville

Secrétaire de rédaction : Elsa Boulinguez

### Rédaction :

Tél. : 01 40 93 40 00

Courriel : redactiongp@lextenso.fr

### Abonnements :

Tél. : 01 40 93 40 40

Courriel : abonnements@lextenso.fr

Publicité : julien.combaud@lextenso.fr

Tél. : 01 40 93 40 68

### Tarifs 2024

• Prix TTC au n° : 20 €

+ frais de port

• Abonnement France (un an) :

Journal seul : 591,16 € TTC

Recueils + table seuls : 576,87 € TTC

Journal, recueil + table : 795,36 €

Abonnement feuilletable numérique : 254,23 € TTC

• Abonnement étranger (un an) :

Journal seul : 669 €

Journal, recueil + table : 892 €

Abonnement feuilletable numérique : 249 €

Internet : [gazette-du-palais.fr](http://gazette-du-palais.fr)

Twitter : @LextensoAvocat

Commission paritaire n° 0528 T 83097

ISSN 0242-6331

Dépôt légal à parution

Imprimé par Duplirprint Mayenne, 733, rue Saint Léonard,

53101 Mayenne CEDEX

sur des papiers produits en Italie (couverture, 0% de fibres

recyclées) et en Allemagne (intérieur, 100% de fibres recyclées),

issus de forêts gérées durablement ;

impact gaz à effet de serre

pour un exemplaire : 708 g éq. CO<sub>2</sub>



Illustration de la Gazette spécialisée sur la couverture :  
Fanny Dallé-Asté / Da-fanny

Toute reproduction, même partielle, est interdite,  
sauf exceptions prévues par la loi.

Projets d'articles : les manuscrits doivent être adressés par

courriel en format word à [redactiongp@lextenso.fr](mailto:redactiongp@lextenso.fr)

et comporter 15 000 caractères maximum (notes de bas

de page et espaces compris).

La rédaction n'est pas responsable des manuscrits

communiqués.

La Gazette du Palais peut désormais être citée de la façon  
suivante : GPL 7 déc. 2023, n° GPL430b0.

Le numéro de type GPL430b0 est un numéro d'identifiant  
unique permettant de retrouver directement l'article

via un moteur de recherche ou sur [www.labase-lextenso.fr](http://www.labase-lextenso.fr)

## Actualité

- GPL463t0 ■ Appel en faveur du rapatriement des enfants français détenus en Syrie 3
- GPL463x8 ■ Le barreau de Paris étoffe son dispositif de lutte contre le harcèlement et les discriminations 5
- GPL463y1 ■ Justice des mineurs : le « point d'étape » de Gabriel Attal 6
- GPL463u5 ■ « Au travers des JO, c'est aussi notre manière de juger et de défendre qui va être appréciée »  
entretien avec Vanessa BOUSARDO 7
- GPL463v8 ■ Pour un bout de ruban... la question du port des décorations sur la robe d'avocat  
libres propos par Matthias MARTIN 9


## Technique

- GPL463s2 ■ Congés payés et arrêt maladie : la nouvelle donne  
note par Steven RIOCHE sous L. n° 2024-364, 22 avr. 2024, art. 37 12

## Doctrine

- GPL462m6 ■ Focus sur les premières décisions relatives au nouveau statut d'entrepreneur individuel  
étude par Jean-Noël STOFFEL et Lucie WATRIN 14

## Jurisprudence

- GPL463u3 ■ Le défaut d'accord du cédé emporte l'inopposabilité de la cession de contrat au cédé  
note par Tossi FASSASSI sous Cass. com., 24 avr. 2024 18
- GPL463i5 ■ L'indemnisation du passager aérien au moyen de bons de voyage en question  
note par Pascal DUPONT et Ghislain POISSONNIER sous CJUE, 21 mars 2024 21
- GPL463m5 ■ Panorama de jurisprudence de la Cour de cassation  
par Catherine BERLAUD 25
- GPL463g5 ■ Panorama de jurisprudence du Conseil d'État  
par Nathalie FINCK et Samuel SEROC 30
- GPL463g3 ■ Chronique de jurisprudence de question prioritaire de constitutionnalité  
sous la direction scientifique de Dominique ROUSSEAU  
avec la collaboration de Céline GUIBÉ, Nicolas MICHON, Thomas PEZ-LAVERGNE,  
Coralie RICHAUD et Sylvie SALLES <https://ext.so/GPL463g3> 

## Gazette Spécialisée

### DROIT BANCAIRE

33

Sous la responsabilité scientifique de  
Guillaume VALDELIÈVRE et Antonin PITRAS